



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Bosnie-Herzégovine

Question écrite n° 12046

Texte de la question

M. René André appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'étude réalisée par la Fondation pour les études de défense sur l'intervention française en Bosnie. D'après les informations parues dans la presse, il semble que les conclusions de ce rapport soient sans appel. Il est en effet indiqué qu'« en l'absence du moindre Français dans le service des achats de la Forpronu à Zagreb le marché de fournitures était pratiquement monopolisé par les Anglo-Saxons, et même les Japonais en ce qui concerne les véhicules ». Le passage de la Forpronu à l'Ifor n'a pas amélioré la situation, puisque le général chargé du service des fournitures est britannique. Il lui rappelle pourtant que le marché des fournitures lié à la présence des forces internationales en Bosnie est évalué à 5 milliards de francs par an depuis 1992 et que, depuis le début de la crise bosniaque, les dépenses militaires françaises liées à ce conflit dépassent les 15 milliards de francs. Le bilan est malheureusement identique en ce qui concerne l'attribution des marchés de la reconstruction. Il en veut pour exemple le programme de reconstruction de l'aéroport de Sarajevo. Alors que les forces françaises ont, pendant toute la durée du conflit, assuré le contrôle de cette zone stratégique, ce marché a échappé à notre industrie. L'auteur du rapport en conclut que « l'autorité étatique française conçoit son aide comme une dépense à fonds perdus alors que la plupart des autres grands pays pratiquent des stratégies globales de rentabilisation économique et politique de leur aide en temps de crise », et en donne pour exemple la déclaration de l'agence américaine Usaid selon laquelle « le principal bénéficiaire des programmes d'assistance américains à des pays étrangers a toujours été les Etats-Unis ». Aussi, il lui demande, d'une part, s'il lui paraît normal que les Français soient toujours les premiers à se faire tuer pour une noble cause et les derniers à en récolter les fruits. D'autre part, afin de tirer les leçons de l'expérience bosniaque, il souhaite savoir si le Gouvernement entend donner aux militaires français responsables de ce type de mission les moyens de défendre les intérêts de la France et de son industrie et si, dans ce cadre, il s'engage à remettre au Parlement un rapport d'ici à la fin de l'année sur les moyens ainsi mis en oeuvre pour y parvenir.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires étrangères sur la reconstruction en Bosnie-Herzégovine, en particulier sur l'étude réalisée par la Fondation pour les études de défense. La présence économique de la France en Bosnie-Herzégovine ne doit pas être sous-évaluée, de même qu'il convient d'éviter de surestimer l'emprise des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Japon (d'autant qu'il faut rappeler que nous-mêmes, à travers notre action diplomatique, avons incité les puissances importantes de la communauté internationale à intervenir pour la paix et la reconstruction de ce pays). Avec un montant d'aide à la reconstruction supérieur au nôtre (en 1996 : 294 millions de dollars pour les Etats-Unis, 107 pour le Japon, 57 pour la Grande-Bretagne et seulement 13 pour la France), les Etats-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne se placent derrière la France en termes d'exportations vers la Bosnie. L'Allemagne et l'Italie, dont le montant d'aide à la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine est équivalent à celui de la France, ont en revanche une part de marché supérieure à la nôtre, ces deux pays bénéficiant d'une implantation commerciale ancienne et importante dans cette région. Par ailleurs, le but de l'aide internationale est de faire repartir l'économie locale, d'où un appel

prioritaire aux entreprises locales. Les marchés de fournitures appelant des achats à l'extérieur n'ont représenté que 10 % du montant de l'aide en 1996. Les protocoles financiers français ont permis d'introduire nos entreprises dans les secteurs du ferroviaire et de l'électricité ; récemment, un protocole de 25 MF a été signé, permettant à la société Oberthur de remporter le marché de l'impression des billets de la nouvelle monnaie de Bosnie. Le rapport de la Fondation pour les études de défense met enfin en valeur la nécessité d'une participation plus conséquente de personnels français dans les organisations internationales. La France occupe encore un certain nombre de postes importants à Sarajevo (conseiller économique auprès du haut représentant, numéro deux à la délégation de la commission européenne, représentant de la Berd). En outre, le développement des actions civilo-militaires a permis d'améliorer notre présence, tout en renforçant le lien entre notre effort militaire et le volet civil.

Données clés

Auteur : [M. René André](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12046

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 1998, page 1546

Réponse publiée le : 29 juin 1998, page 3581